

Genève, le 13 novembre 2020

*Aux représentant-e-s des médias*

## Conférence de presse de la Cour des comptes

### Gouvernance de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG)

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**Jeudi 19 novembre 2020 à 10 heures**  
**à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)**  
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.  
(arrêt TPG 12/17/21 : Amandolier ; arrêt CFF : Genève-Eaux-Vives)

La Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG) est une fondation d'intérêt communal public, subventionnée par la Ville de Genève. Son but est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre de Genève en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique.

Le budget annuel s'élève à environ 60 millions de francs. Il est principalement financé par la Ville de Genève, pour un montant total de quelque 40 millions de francs par an, ce qui représente près de 70% du budget de l'institution.

Saisie d'une communication citoyenne portant sur la gestion de la FGTG, la Cour a décidé d'ouvrir un audit sur la gouvernance de cette fondation. La présente mission s'accorde avec les compétences de la Cour des comptes de s'assurer de la régularité des comptes et de la légalité des entités subventionnées ainsi que de leur bon emploi des fonds publics, dans le respect des principes de la performance publique (art. 35 let. c et art. 40 al. 1 et 2 de la loi sur la surveillance de l'État).

L'objectif principal de cet audit est d'analyser le dispositif de gouvernance afin de s'assurer que la structure et le mode de fonctionnement des organes permettent de gérer les activités du Grand Théâtre conformément à la loi et aux directives internes, et de façon efficace et efficiente.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Note : les journalistes qui souhaitent participer à la conférence de presse sont priés de bien vouloir s'annoncer par courriel auprès du secrétariat de la Cour des comptes ([info@cdc-ge.ch](mailto:info@cdc-ge.ch)) d'ici au 18 novembre 2020 à 12h, afin que les règles de distanciation puissent être respectées dans la salle Hermès.**

François PAYCHÈRE  
Président

*Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :*  
Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes  
courriel : [francois.paychere@cdc.ge.ch](mailto:francois.paychere@cdc.ge.ch)